

**DELIBERATION N°2022-23_058
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 30 mars 2023

7. Demandes d'ouverture à l'alternance pour l'année universitaire 2022-2023

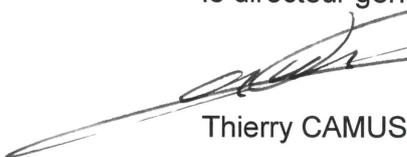
La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 11 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les demandes d'ouverture à l'alternance pour l'année universitaire 2022-2023.

Besançon, le 30 mars 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services


Thierry CAMUS



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
demandes d'ouverture à l'alternance pour l'année universitaire 2022-2023

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



Composante	diplôme	Intitulé	Parcours	Porteur projet	Responsable Alternance	Formation déjà en alternance	Année, cycle déjà alternance	Nb Alternants 2022-23	Année de formation			Contrat de Pro	Contrat apprentissage	Effectifs prévus court terme	Effectifs prévus long terme	Ratio Alternant/initiale en %	Groupe unique alternant	Rythme alternance E = entreprise - U = Université Sem = semestre - j = jour - s = semaine	Calendrier	Articulation tps u/FC/Entreprise	Suivi de la progression pédagogique	Avis de la composante	
									BUT 2	BUT 3	BUT 3												
IUT-NFC	BUT	Carières sociales	Animation sociale et socio-culturelle	Igor Agbossou	Igor Agbossou	oui	Lpro	29 en Lpro		BUT 2	BUT 3	Oui	Oui	10	14	50	Non				Très favorable		
IUT-NFC	BUT	Carières sociales	Villes et territoires durables	Igor Agbossou	Igor Agbossou	oui	Lpro			BUT 2	BUT 3	Oui	Oui	7	14	33	Non				Très favorable		
IUT-NFC	BUT	Informatique	Administration, gestion et exploitation des données	Gilles Perrot	Fabrice Ambert	oui	Lpro	13 en Lpro		BUT 2	BUT 3	Non	Oui	8	16	50	Oui				Très favorable		
IUT-NFC	BUT	Génie Civil - Construction Durable	Bureau d'études - conception	Jean Christophe Lampson	Thierry Schamberger	oui	Lpro	15 en Lpro		BUT 2	BUT 3	Oui	Oui	7	12	50	Oui				Très favorable		
IUT-NFC	BUT	Génie électrique et informatique industrielle	Electricité et maîtrise de l'énergie	Olivier Perret	Olivier Perret	oui	BUT 2 / Lpro			BUT 1	BUT 2	BUT 3	Oui	Oui	4	12	20	Non			Très favorable		
IUT-NFC	BUT	Génie électrique et informatique industrielle	Electronique et systèmes embarqués	Olivier Perret	Olivier Perret	oui	BUT 2 / Lpro			BUT 1	BUT 2	BUT 3	Oui	Oui	4	12	20	Non			Très favorable		
IUT-NFC	BUT	Techniques de commercialisation	Business développement et management de la relation client	Nadège Poinsot-Laresche	Eric Cathary	oui	BUT 2 / Lpro	20 en Lpro		BUT 1	BUT 2	BUT 3	Oui	Oui		15 en BUT1					Très favorable		
IUT-NFC	BUT	Techniques de commercialisation	Business international - achat et vente	Nadège Poinsot-Laresche	Eric Cathary	oui	BUT 2 / Lpro			BUT 1	BUT 2	BUT 3	Oui	Oui	10	24 en BUT2	15	Non en 1ère année				Très favorable	
IUT-NFC	BUT	Techniques de commercialisation	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat	Nadège Poinsot-Laresche	Eric Cathary	oui	BUT 2 / Lpro			BUT 1	BUT 2	BUT 3	Oui	Oui		38 en BUT 3					Très favorable		
IUT-NFC	LP	Métiers de la santé : technologie	Dosimétrie et radioprotection médicale	Régine Gschwind	Pierre Emmanuel Leni	Non	Non		LP									Oui	Oui	Le Lé@ permet de faire le lien entre apprentis/tuteurs et maître d'apprentissage 5 échanges prévus : réunion rentrée avec présentation dispositif / échange fin de première période en entreprise pour vérifier l'insertion de l'apprenti et définir projet / visite sur site fin de deuxième période en entreprise / visite fin de troisième période en entreprise / échange pendant période soutenance	Utilisation du Lé@ Retour expérience en entreprise réalisé dans les UE d'anglais et de communication	Très favorable direction Avis favorable du CG	
IUT-BV	BUT	Chimie	Analyse, contrôle-Qualité, environnement	Audrey Mandroyan	Jean Pierre Verovic	oui	Lpro	11 en Lpro			BUT 3	Oui	Oui	10	12	50	Non		Oui	Oui	Débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise après chaque période entreprise Bilan d'activité cadencé et formalisé dans le cadre du LEA Exploitation de cas d'entreprise dans le cadre des UE : « Connaissance de l'entreprise et droit du travail », « Démarche sécurité et HSEQ », « Management de la qualité », « Préparation Projet Professionnel » et « Anglais »	Pour chaque période en entreprise, en plus d'un débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, chaque étudiant remplit dans le LEA un descriptif précis des activités/missions qui lui ont été confiées. Son maître d'apprentissage fait un bilan/évaluation de son travail, de sa progression dans l'acquisition des compétences professionnelles. De même, son tuteur pédagogique à l'IUT suit sa progression en entreprise à travers le LEA mais aussi par des contacts réguliers avec son maître d'apprentissage	Très favorable direction Pas encore avis CG
IUT-BV	BUT	Chimie	Matériaux et produits formulés	Audrey Mandroyan	Loïc Hallez	oui	Lpro	17 en Lpro			BUT 3	Oui	Oui	10	12	60	Non		Oui	Oui	Debriefs en groupe des deux premières périodes en entreprise au retour des apprentis / stagiaires à l'IUT Etude de cas d'entreprise dans les ressources	Le suivi de la progression de l'apprenti est assuré d'une part par le tuteur pédagogique et le maître d'apprentissage à travers les différentes rubriques du LEA et d'autre part par l'apprenti lui-même à travers son Portfolio	Très favorable direction Pas encore avis CG
SLHS	Master	Langues étrangères appliquées	Management International et Savoir-faire d'Excellence	Michel Pretalli	Michel Pretalli	Non	Non	19	M2			Non	Oui	2 à 4	5	25	Non		Oui	Oui	Le Livret Electronique de l'Apprenti mis à disposition du tuteur, du maître d'apprentissage et de l'apprenti permettra à l'enseignant référent de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti dans la continuité de son apprentissage	Des réunions de débrief seront organisées à intervalles réguliers pour faire le point sur des éventuelles difficultés rencontrées	Très favorable direction Pas encore avis CG
STAPS	LP	Intervention sociale	Développement social et médiation par le sport	Jean Luc Tinchant	Jean Luc Tinchant	Non	Non	19 en Lpro	LP										Oui	Oui	Suivi (Rendez-vous sur site ou téléphonique selon l'éloignement) en 2 ou 3 temps visant à identifier les missions principales de l'alternant, leur évolution et le bilan. De la même manière, les compétences et outils mobilisés pour mener à bien ces missions	Débrief sur les temps en entreprise Suivi et bilans réguliers par un tuteur universitaire	Très favorable direction Pas encore avis CG
ST	Master	Mécanique	Mécanique & ingénierie	Gaël Chevallier	Gaël Chevallier	Oui	M1/M2	2 à 4	M1	M2	Oui	Oui	10	10	50	Non			Oui	Oui	Réunion conjointe de restitution à l'issue des périodes en entreprise Bilan cadencé et formalisé par le biais du Livret Electronique de l'Alternant	Le suivi individualisé sera réalisé par un tuteur pédagogique membre de l'équipe pédagogique	Très favorable direction Pas encore avis CG

Validé l'année dernière mais qui n'avait pas ouvert
Ouverture d'un parcours connexe à un parcours déjà validé
Ouverture des But 1
Nouveau parcours/formation en ouverture en apprentissage

Pas d'étape 2 - Validation pour ouverture à l'alternance

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2023

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'Université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2023** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **7 Octobre 2022**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **14 Novembre 2022 pour avis CFVU du 24 Novembre 2022**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **20 Février 2023** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **7 Mars 2023**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 14 NOVEMBRE 2022

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : BUT CHIMIE

Champ : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mention : Chimie

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Analyse, contrôle-qualité, environnement

Responsable de la formation : Chef de Département

Nom Prénom : MANDROYAN Audrey

Mail : audrey.mandroyan@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : iut-chimie@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : VEROVIC Jean-Pierre

Mail : jean-pierre.verovic@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : iut-chimie@univ-fcomte.fr

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : SOURLIER Catherine

Mail : catherine.sourlier@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : iut-chimie@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Fort de son expérience sur l'alternance dans ses 2 licences professionnelles CACQE et MSFTS, soit 30 étudiants par an en apprentissage chaque année, le département Chimie souhaite mettre en place l'alternance pour les deux parcours proposés de son nouveau diplôme du Bachelor Universitaire de Technologie Chimie. Ces deux parcours ont été construits pour remplacer les 2 licences professionnelles qui ne seront plus à notre carte des formations à la rentrée 2023.

Le programme national du B.U.T. Chimie, qui est un programme par compétence, a été construit pour être compatible avec l'alternance. La possibilité de faire l'alternance sur la 3^e année du B.U.T. va nous permettre de répondre aux demandes des industriels comme des étudiants.

Deux parcours différents sont proposés dans le cadre du B.U.T. Chimie à l'IUT de Besançon Vesoul. Ils sont déclinés autour d'un tronc commun à partir du semestre 3.

Formations concurrentes en région et au niveau national :
BUT Chimie en alternance des autres IUT de France

Prévision effectifs alternants : entre 10 et 20

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2023-2024) : entre 10 et 20

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : environ 50 %

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui

non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Secteurs d'activités :

Le titulaire d'un B.U.T. Chimie : Analyse, contrôle-qualité, environnement exerce son activité dans le secteur des industries chimiques, agroalimentaires, énergétiques, pétrolières, pharmaceutiques, papetières et cosmétiques ainsi que le secteur de la recherche et de la prestation de service en chimie (recherche et développement ou prestations en

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2023

analyse chimique, en synthèse, en élaboration de matériaux ou de produits formulés), en métallurgie, en plasturgie, dans l'industrie du verre ou des céramiques et plus généralement tous les secteurs d'activité où sont réalisées des transformations chimiques de la matière. Les domaines d'activités sont ceux de l'analyse, de la recherche et développement, des spectroscopies, des méthodes séparatives, de l'analyse structurale, de l'analyse quantitative, de l'optimisation de méthode, du contrôle-qualité.

Type d'emplois accessibles :

Débutant :

- Technicien d'instrumentation scientifique, de laboratoire de développement analytique
- Technicien de contrôle de conformité
- Technicien en analyse de pollution
- Technicien chimiste de l'environnement
- Rédacteur technique en chimie analytique
- Inspecteur de conformité en environnement
- Analyste physicochimiste en industrie
- Technicien analyse-contrôle en industrie chimique
- Technicien de la qualité de l'eau
- Technicien de laboratoire de contrôle
- Agent de maîtrise de laboratoire d'analyse industrielle

Après 2 ou 3 ans d'expérience :

- Assistant technique d'ingénieur en développement analytique
- Adjoint au responsable environnement hygiène sécurité
- Adjoint au responsable de laboratoire de contrôle

Codes ROME :

- H1207 - Rédaction technique
- H1210 - Intervention technique en études, recherche et développement
- H1301 - Inspection de conformité
- H1503 - Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Il est envisagé un rythme d'alternance sur toute l'année de 8 semaines environ à l'IUT (3 périodes) et 8 semaines (3 périodes) en entreprise.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 9/11/2022

Audrey Mandroyan



Avis du directeur de la composante : Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 10/11/2022



La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2022-2023

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'Université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2023** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **7 Octobre 2022**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **14 Novembre 2022 pour avis CFVU du 24 Novembre 2022**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **20 Février 2023** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **7 Mars 2023**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 14 NOVEMBRE 2022

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme :BUT

Champ :

Mention : Chimie

Spécialité :

Parcours : Matériaux et Produits Formulés

Responsable de la formation : Chef de département

Nom Prénom MANDROYAN Audrey

Mail : audrey.mandroyan@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : iut-chimie@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom : HALLEZ Loïc

Mail : loic.hallez@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : iut-chimie@univ-fcomte.fr

Secrétariat de formation :Secrétariat du département chimie

Nom Prénom : SOURLIER Catherine

Mail : catherine.sourlier@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : iut-chimie@univ-fcomte.fr

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2022-2023

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui - non

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui - non

Si oui, précisez :

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle <input type="checkbox"/>	La 2 nd année du cycle <input type="checkbox"/>	La 3 ^{ème} année du cycle <input checked="" type="checkbox"/>	Le cycle complet <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro - Contrat d'apprentissage

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Fort de son expérience sur l'alternance dans ses 2 licences professionnelles CACQE et MSFTS, soit plus de 30 étudiants par an en apprentissage chaque année, le département Chimie souhaite mettre en place l'alternance pour les deux parcours proposés de son nouveau diplôme du Bachelor Universitaire de Technologie Chimie. Ces deux parcours ont été construits pour remplacer les 2 licences professionnelles qui ne seront plus à notre carte des formations à la rentrée 2023.

Le programme national du B.U.T. Chimie, qui est un programme par compétence, a été construit pour être compatible avec l'alternance. La possibilité de faire l'alternance sur la 3^e année du B.U.T. va nous permettre de répondre aux demandes des industriels comme des étudiants.

Deux parcours différents sont proposés dans le cadre du B.U.T. Chimie à l'IUT de Besançon Vesoul. Ils sont déclinés autour d'un tronc commun à partir du semestre 3.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Niveau régional : pas de formation concurrente dans la région BFC.

Niveau national : BUT3 Chimie – parcours Matériaux et Produits Formulés en alternance dans les autres IUT

L'adaptation locale du parcours MPF est axée sur le « Traitement de Surface » qui est une spécificité de la région BFC.

Le B.U.T. Chimie parcours MPF spécialité traitement de surface est la seule formation au niveau bac+3 en France.

Prévision effectifs alternants : entre 10 et 15

Effectifs prévus/envisagés à court terme (2022-2023) : entre 12 et 20

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : environ 60%

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? oui non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Le titulaire d'un BUT Chimie : Matériaux et produits formulés exerce son activité dans le secteur des industries chimiques, métallurgiques, agroalimentaires, énergétiques, pétrolières, pharmaceutiques, papetières et cosmétiques ainsi que le secteur de la recherche et de la prestation de service en chimie (recherche et développement ou prestations en analyse chimique, en synthèse, en élaboration de matériaux et de revêtements ou de produits formulés), en métallurgie, en plasturgie, dans l'industrie du verre ou des céramiques et plus généralement tous les

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2022-2023

secteurs d'activité où sont réalisées des transformations chimiques de la matière. Les domaines d'activités sont ceux des céramiques, des métaux et alliages, des polymères, des matériaux composites, des surfaces, des structures et de leurs propriétés, des caractérisations et analyses physico-chimiques et mécaniques, du traitement thermique, des mélanges, émulsions, tensioactifs, de la réglementation, des formulations cosmétiques, des formulations pharmaceutiques, de la rhéologie, de la colorimétrie.

Type d'emplois accessibles :

Débutant :

Technicien en traitement de surface
Technicien en production des métaux
Technicien en recherche et développement en matériaux ou produits formulés
Technicien métallurgiste en recherche et développement
Technicien de contrôle de conformité en matériaux ou en produits formulés (analyses chimiques ou physiques, propriétés d'usage)
Technicien de fabrication en céramique
Technicien de production ou de transformation de verre
Technicien de production caoutchouc ou en matières plastiques
Technicien coloriste en industrie ou en recherche et développement
Formulateur coloriste en industrie cosmétique
Coloriste en industrie alimentaire, chimique, cosmétique, en impression textile, en peinture

Après 2 ou 3 ans d'expérience :

Assistant technique d'ingénieur en recherche et développement en traitement de surface
Assistant technique d'ingénieur en recherche et développement en matériaux ou produits formulés
Chef d'atelier en traitement de surface
Chef d'atelier en matériaux
Agent de traitement de surface, chef d'équipe galvanisation

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2022-2023

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Il est envisagé un rythme d'alternance sur 12 mois : 3 périodes d'environ 8 semaines en cours à l'IUT et 3 périodes d'environ 8 semaines en entreprise.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un réel rythme d'alternance et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 9/11/2022

Audrey Mandroyan



Avis du directeur de la composante : Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 10/11/2022



La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI

Alternance pour la rentrée 2023

LP Dora : Ouverture à l'alternance

L'ensemble des « ouvertures » se font à nombre de groupes TD constants

VOTE

VOTE : FAVORABLE

Suffrages :

Oui : 30 votants

non : 0 votant

Abstention : 0 votant

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2023-2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômés nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **7 octobre 2022**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **14 novembre 2022 pour avis CFVU du 24 novembre 2022**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **23 février 2023** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **9 Mars 2022**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

- Répondre à la demande des services de radiothérapie qui souhaitent avoir une période d'immersion professionnelle supérieure à la durée du stage actuelle (16 semaines)
- Avoir une formation aux protocoles cliniques plus poussée vue la durée de l'immersion professionnelle favorisant la maturité des étudiants et leur capacité à s'organiser et à mener un projet au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Mettre en pratique plus tôt dans l'année les connaissances théoriques et permettre aux étudiants une meilleure articulation entre théorie et pratique pour la formation qui est fortement pluridisciplinaire
- Offrir à la formation des ressources financières complémentaires à celles des VAE et des candidats formation continue

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

Lettres de soutien :

- Centre hospitalier de Niort
- ICANS de Strasbourg
- SELARL Centre Oncologie Saint-Yves, Vannes
- SCM Centre Oncologie Saint-Vincent, Saint Grégoire
- CHRU Besançon
- CROM Doulichard

Mails d'engagement :

- Institut de Cancérologie de Bourgogne
- CH Lyon Sud

Promesses d'engagement orales :

- Hôpital Nord Franche-Comté : rencontre avec le service formation le 24 janvier 2023
- Institut Jean Godinot, Reims : échange téléphonique avec responsable DRH le 27 janvier 2023

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels : national

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 50% est envisagé pour le démarrage de la formation en alternance à la rentrée 2023 avec un objectif de 100% dans les années futures

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

- BUT2 Mesures Physiques/Génie électrique et informatique industrielle/Génie thermique et Energie
- L2 scientifiques (Physique/Chimie/Biologie)
- DE Manipulateur d'électroradiologie médicale
- DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique
- BTS Métiers de la mesure
- Formation continue : manipulateurs d'électroradiologie médicale en poste et reconversions professionnelles

Remarque : Une filière DTS ouvre à l'IFMS sur le campus de Montbéliard à la rentrée 2023-2024

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national : aucune

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

2 périodes de 3 semaines sur octobre et décembre représentant un total de 6 semaines pour :

- Immersion dans le service de radiothérapie ou l'entreprise (octobre/novembre)
- Formation à l'utilisation des outils métier (décembre/janvier)

27 semaines de mi-février à fin août pour :

- Immersion dans la routine clinique et les contrôles de radioprotection

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Voir fichier joint – formation sur 12 mois

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour rappel les congés universitaires en 2023-2024 (vote CFVU 19/01/23) :

Toussaint : 28/10/23 au 06/11/23 – Noël : 23/12/23 au 08/01/24 – Hiver (IUT) : 17/02/24 au 04/03/24 – Hiver : 24/02/24 au 4/03/24 Printemps : 13/04/24 au 29/04/24

Pour 2024-25, vacances scolaires : Toussaint : 19/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/25 au 10/03/25 – Printemps : 19/04/25 au 05/04/25

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

- Le projet tuteuré sera réalisé en entreprise. La soutenance s'effectuera en même temps que celle des présentations des missions réalisées en immersion professionnelle.
- Le projet professionnel (missions de dosimétrie et de radioprotection) sera réalisé essentiellement sur la troisième période.
- Le livret électronique d'apprentissage (LEA) permettra de faire le lien entre l'apprenti, le tuteur professionnel et le tuteur universitaire pour les différentes périodes de l'apprentissage. Il facilitera également les échanges d'information et de documents.
- Cinq échanges seront prévus au cours de l'apprentissage :
 - Une réunion d'information à la rentrée pour présenter le dispositif et les attentes de chacun,
 - Un échange en distanciel (visio ou téléphone) à la fin de la première période pour un bilan sur l'insertion de l'apprenti et définir le sujet du projet tuteuré,
 - Une visite sur site à la fin de la deuxième période pour préciser les missions confiées et la préparation du projet professionnel,
 - Une deuxième visite sur site ou en distanciel au milieu de la troisième période pour échanger sur les missions confiées et les attentes sur les livrables (rapport, soutenance),
 - Un dernier échange en juin lors des soutenances du projet tuteuré et du projet professionnel.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

- Livret électronique d'apprentissage (LEA)
- Plusieurs échanges entre l'apprenti, le tuteur professionnel et le tuteur universitaire sont prévus au cours de l'année
- Un retour sur l'expérience entreprise sera réalisé lors des cours d'anglais et de communication après la seconde période (en février)
- Examens en contrôle continu pour les matières théoriques et évaluation des rapports et soutenances pour le projet tuteuré et le projet professionnel

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024**

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	GSCHWIND Régine	17/02/23		
Responsable alternance	LENI Pierre-Emmanuel	17/02/23		
Directeur de composante	MARKEZIC David	22/02/2023		Le Directeur, David MARKEZIC

Avis du conseil de la composante : <i>Favorable</i>	Date : <i>22/02/22</i> Joindre la délibération
--	---

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence professionnelle Dosimétrie et Radioprotection médicales

Prénom et Nom du signataire : Pierre-Emmanuel LENI

Date : 17/02/23

Signature :



**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024**

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2023-2024** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômés nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **7 octobre 2022**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **14 novembre 2022 pour avis CFVU du 24 novembre 2022**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **23 février 2023** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **9 Mars 2022**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'Al

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'Al de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

La formation est étroitement liée au monde socio-économique tant local qu'international. Dans l'état actuel des choses, nos étudiants de M2 doivent réaliser un stage de 6 mois qui couvre en entier le 2nd semestre et que nombre d'entre eux choisissent de réaliser dans la région car l'expérience peut parfois déboucher sur une embauche. Leur offrir l'option de l'alternance, à la place du stage, pourrait ouvrir des perspectives supplémentaires en ce sens. En outre, nous pourrions bénéficier de l'expérience de l'autre parcours du master LEA (2LCE à STGI) qui propose déjà cette modalité.

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Non

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

D'un point de vue général, le périmètre est vaste car la formation est à la fois ouverte à l'international et ancrée dans le tissu local / régional. Pour ce qui est de l'alternance, qui implique des contraintes logistiques spécifiques, je pense qu'il faut considérer un périmètre comprenant la région BFC et les territoires frontaliers de Suisse. Néanmoins, avec la diffusion du travail distanciel, ce périmètre pourrait théoriquement être dépassé y compris pour l'alternance.

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

4/19 (au début en tout cas)

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

1. Essentiellement M1 LEA MISE
2. Autre M1 LEA proposant une spécialisation compatible (Marketing, développement international des entreprises, etc).

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Au vu de la forte spécialisation de notre parcours (Savoir-faire d'excellence) et de sa dimension internationale poussée (maîtrise poussée de 2 langues étrangères minimum, il n'existe pas vraiment de formations concurrentes au niveau régional ni national. Il existe d'autres Master LEA orientés vers le développement international de l'entreprise en général, dont voici ceux qui apparaissent relativement plus proches du Master MISE :

- Aix-Marseille : Master LEA Spécialité : Langues étrangères appliquées aux affaires internationales
- Picardie : MASTER LANGUES, LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) TECHNIQUES DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX (M2)
- Lorient : Langues Etrangères Appliquées – Responsable du Développement International
- Lyon : MASTER LEA / MARKETING & DIGITAL BUSINESS, COMMERCE INTERNATIONAL ET LANGUES APPLIQUÉES (pas d'alternance)
- Nancy : MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET STRATÉGIE À L'INTERNATIONAL (pas d'alternance)
- Rennes : Master LEA Management et Marketing International (MMI) (pas d'alternance)
- Toulouse : MASTER Langues Étrangères Appliquées | parcours Commerce international (CI) (pas d'alternance)

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Le rythme est conçu de façon pragmatique afin de concilier les différentes exigences. À noter que pour 2023-2024, il devra se conformer au calendrier de l'IAE avec qui nous mutualisons un nombre conséquent de cours (sur des demi-journées définies à l'avance) et qui impose ses sessions d'examen. à partir de septembre 2024, ces mutualisations cesseront, ce qui devrait nous octroyer une marge de manoeuvre un peu plus ample.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour rappel les congés universitaires en 2023-2024 (vote CFVU 19/01/23) :

Toussaint : 28/10/23 au 06/11/23 – Noël : 23/12/23 au 08/01/24 – Hiver (IUT) : 17/02/24 au 04/03/24 – Hiver : 24/02/24 au 4/03/24 Printemps : 13/04/24 au 29/04/24 Pour 2024-25, vacances scolaires : Toussaint : 19/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/25 au 10/03/25 – Printemps : 19/04/25 au 05/04/25

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

Chaque étudiant en alternance bénéficiera du suivi d'un enseignant référent. Des réunions de débrief seront organisées à intervalles réguliers pour faire le point sur des éventuelles difficultés rencontrées (elles n'apparaissent pas dans le calendrier car elles seront fixées à des dates différentes pour chaque alternant).

Lorsque cela sera possible et pertinent, nous nous efforcerons d'exploiter en cours les problématiques rencontrées en entreprise.

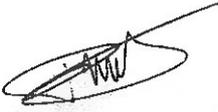
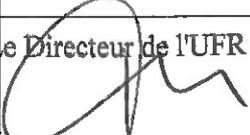
2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le Livret Electronique de l'Apprenti mis à disposition du tuteur, du maître d'apprentissage et de l'apprenti permettra à l'enseignant référent de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti dans la continuité de son apprentissage. L'enseignant référent remplira, avec l'étudiant alternant dont il a la charge, les grilles de compétence et de savoir-faire à acquérir. L'enseignant référent assurera ainsi un suivi personnalisé de l'étudiant alternant concernant les points acquis ou restant à acquérir.

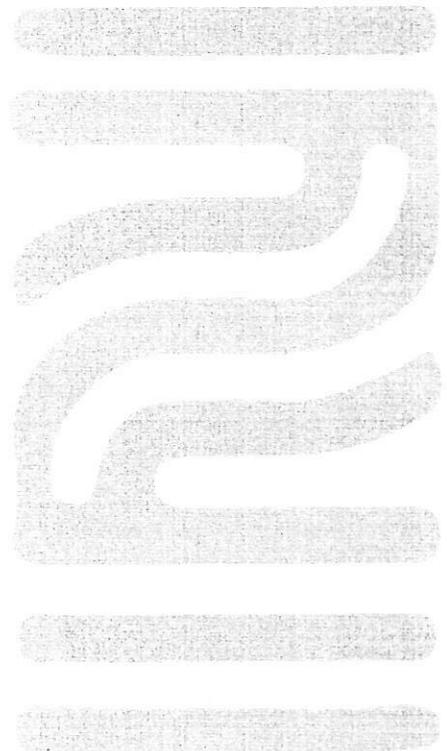
Le conseil de perfectionnement de la formation, composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants (à partir de 2023-24, un représentant des alternants / un représentant des étudiants en formation initiale), assurera le contrôle régulier de la qualité de la formation et pourra proposer, chaque année, les modifications qu'il jugera pertinentes.

**INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A
L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024**

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	PRETALLI Michel	23/02/2023		
Directeur de composante	DUCOURNAU Pascal		 Le Directeur de l'UFR SLHS Pascal DUCOURNAU	

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un réel rythme d'alternance et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le suivi financier (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux réunions dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. Relayer des informations auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master LEA parcours MISE

Prénom et Nom du signataire : Michel Pretalli

Date : 23/02/2023

Signature :



INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2023-2024** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **7 octobre 2022**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **14 novembre 2022 pour avis CFVU du 24 novembre 2022**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **23 février 2023** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **9 Mars 2022**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

L'ouverture du parcours Mécanique et Ingénierie à l'alternance répond à une demande :

- **Des étudiants**, désireux d'allier éléments théoriques et mise en œuvre pratique. Cette ouverture présente par ailleurs un réel intérêt financier pour les étudiants de l'Université, elle leur évite de cumuler des emplois précaires dont le temps de travail nuit à leur réussite dans la formation. Enfin l'ouverture à l'alternance permet d'ouvrir la formation à des étudiants ayant déjà réalisé leur licence dans ce format, et qui souhaitent continuer au niveau du master.
- **Des entreprises**, qui souffrent de difficultés de recrutement, et qui veulent profiter de ces périodes d'alternance pour permettre à l'étudiant de monter progressivement en compétences avant une potentielle embauche.

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

Pas d'engagement formel, de nombreuses offres disponibles sur internet, et des sollicitations régulières des entreprises.

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Les employeurs potentiels se situent au **niveau national** au regard des spécialités développées dans la formation.

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

Le ratio est difficile à prévoir, un objectif de 10 alternants est visé à 5 ans (soit la moitié environ de l'effectif M1 en tenant compte de l'intégration d'étudiants CAMPUS France, et d'une poursuite vers un master plus orienté Recherche également possible au sein de la formation).

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

- Licence Sciences pour l'Ingénieur ou Physique, Université de Franche-Comté
- Licence Sciences pour l'Ingénieur ou Physique, Université de Bourgogne
- De manière générale toute licence en Sciences pour l'Ingénieur ou Physique, licence de Mathématiques suivant motivation
- Licence pro Conception 3D avancée et Calcul de Structures, Université de Bourgogne
- De manière générale toute licence pro en conception avancée de structures

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Formations concurrentes au niveau régional :

- ITII de Franche-Comté, Supmicrotech ENSMM
- UTBM, diplôme d'ingénieur en mécanique par apprentissage

Formations concurrentes au niveau national :

- Diplômes d'ingénieur par apprentissage proposés en écoles d'ingénieur (Groupe UT, CNAM, Centrale, INSA ,....)
- ITII
- Master Mécanique ouvert en M2 à l'alternance, Université de Lyon (Modélisation et applications en mécanique)
- Master Mécanique Université de Lille (Villeneuve d'Ascq)
- Master Mécanique, Université de Bordeaux (dont CMI)
- Master Mécanique Graduate School Sciences de l'ingénierie et des systèmes, Université Paris-Saclay (Saclay) – M2 Ingénierie de la conception et de la modélisation en mécanique, M1 Ingénierie des systèmes mécaniques
- Master Mécanique, Ingénierie mécanique et matériaux, Université de Lorraine (Metz)
- Master Mécanique Université Grenoble Alpes (Saint Martin d'Hères) – M2 Génie mécanique et simulation et instrumentation en mécanique
- Master Mécanique, Université de Montpellier

A noter que si l'apprentissage est largement développé dans le réseau des Écoles d'Ingénieur, il n'y a que peu de formations universitaires le proposant. La liste présentée ci-dessus correspond aux retours obtenus via le site ONISEP.

Calendrier / Rythme de l'alternance

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

1/ Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Le calendrier d'alternance s'étend sur une année à compter de la première semaine de septembre.

Le rythme de l'alternance est différent sur les deux années de formation :

- En première année, le rythme est environ 5-6 semaines université/ 2-3 semaines entreprise jusqu'à mi-avril, la période d'avril à septembre étant uniquement en entreprise.
- En deuxième année le rythme est environ 5-6 semaines université/ 2-3 semaines entreprise jusqu'à début février, la période de février à septembre étant uniquement en entreprise.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour rappel les congés universitaires en 2023-2024 (vote CFVU 19/01/23) :

Toussaint : 28/10/23 au 06/11/23 – Noël : 23/12/23 au 08/01/24 – Hiver (IUT) : 17/02/24 au 04/03/24 – Hiver : 24/02/24 au 4/03/24 Printemps : 13/04/24 au 29/04/24

Pour 2024-25, vacances scolaires : Toussaint : 19/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/25 au 10/03/25 – Printemps : 19/04/25 au 05/04/25

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui non

Si oui, lesquelles ?

- Réunion conjointe de restitution à l'issue des périodes en entreprise
- Bilan cadencé et formalisé par le biais du Livret Électronique de l'Alternant

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le suivi individualisé sera réalisé par un tuteur pédagogique membre de l'équipe pédagogique, il sera le référent pour le suivi et le remplissage du Livret Électronique de l'Alternant

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Gaël CHEVALLIER	20/02/2023		
Responsable alternance				

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

Directeur de composante				
-------------------------	--	--	--	--

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master Mécanique

Prénom et Nom du signataire : Gaël CHEVALLIER

Date : 20 février 2023

Signature :



INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2023-2024** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **7 octobre 2022**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **14 novembre 2022 pour avis CFVU du 24 novembre 2022**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **23 février 2023** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **9 Mars 2022**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? oui non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'AI de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

- Objet de la LPro (cohésion sociale)
- Cohorte de 20 étudiants
- Potentiels de partenariats liés au recrutement national
- Demandes préalables fréquentes de candidats à la Lpro concernant l'alternance du diplôme

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

- CHRS Agora, 2 rue Pierre Mesnage, 25000 Besançon
- Trajectoire Ressource, 13 Avenue Blum, 25200 Montbéliard
- CROS BFC, 19 rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon
- MJC Clairs Soleils, 67^E rue de Chalezeule, 25000 Besançon

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

- Bourgogne Franche-Comté, Grand Est, ainsi que les régions dont sont issus les candidats recrutés

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

1/5 à 1/4

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

- DEUST, L2 en STAPS
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social, Economie sociale et familiale,
- DUT Carrières sociales
- Toute formation de niveau Bac +2 en lien avec le secteur sportif ou social

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

- Université de Lyon I
- Université de Paris Nanterre

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

En cours du 04/09/23 au 09/10/23 puis, à compter du 09/10/23 jusqu'au 04/11/23 inclus. Rythme de 15 jours/15 jours du 06/11/23 au 13/04/24 inclus. Enfin, du 15/04/24 au 31/08/24, immersion totale en structure.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour rappel les congés universitaires en 2023-2024 (vote CFVU 19/01/23) :

Toussaint : 28/10/23 au 06/11/23 – Noël : 23/12/23 au 08/01/24 – Hiver (IUT) : 17/02/24 au 04/03/24 – Hiver : 24/02/24 au 4/03/24 Printemps : 13/04/24 au 29/04/24

Pour 2024-25, vacances scolaires : Toussaint : 19/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/25 au 10/03/25 – Printemps : 19/04/25 au 05/04/25

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2023-2024

Oui non

Si oui, lesquelles ?

- Débrief sur les temps en entreprise
- Suivi et bilans réguliers par un tuteur universitaire

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

- Identifier les contenus fondamentaux nécessitant le présentiel à l'UFR durant 15 jours. Transmettre une note de synthèse aux alternants, concernant les cours non suivis.
- Suivi (Rendez-vous sur site ou téléphonique selon l'éloignement) en 2 ou 3 temps visant à identifier les missions principales de l'alternant, leur évolution et le bilan. De la même manière, les compétences et outils mobilisés pour mener à bien ces missions.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	TINCHANT Jean-Luc	20/02/23		
Directeur de composante				

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence Professionnelle Développement Social : Médiation par le Sport

Prénom et Nom du signataire : Jean Luc TINCHANT

Date : 20/02/2023

Signature :

